

CTSD 1^{er} février 2018

Vœux du DASEN même en ce 1^{er} février. Il n'est jamais trop tard.

- ✓ Déclaration du SGEN-CFDT
- ✓ Déclaration de l'UNSA Education
- ✓ Déclaration FSU
- ✓ Déclaration FO

Chacun s'accorde à dire que la carte scolaire apparemment neutre ne l'est pas vu les ouvertures contraintes demandées par la rectrice : remplacement et dédoublement des CP et CE1. Nous ne pouvons donc pas espérer de baisse d'effectif dans les classes. Nos mandats et nos positionnements ensuite divergent.

Protocole ruralité : un Groupe de Travail est à venir pour savoir ce que nous allons en faire de ce protocole : inclure ce protocole dans les projets de territoire. Avant il y avait des postes, donc on ne fermait pas de classes. Or aujourd'hui nous n'avons plus de postes, il faut que nous évoluions. Les Fusions de communes permettraient des regroupements d'écoles par exemple. On attend de voir... L'Education Nationale a pris sa part dans le protocole mais il n'y a pas eu d'effets suffisants : « Il faut être pro-actifs », dixit l'IA-DASEN.

Suite au CTA, l'IA-DASEN affine sa carte scolaire et ne souhaite pas toucher au PDMQDC. Cette année, nous devrions pouvoir accompagner les écoles où sont implantés les PDMQDC. Sur la fonction de direction : l'IA-DASEN souhaite accompagner les difficultés des missions quand la DSDEN le pourra. Attention toute particulière sur le remplacement, malgré la situation particulière.

La démographie : 359 élèves en moins à la rentrée 2018. Depuis 3ans, 1292 élèves en moins. 24 postes en plus (11 + 14 - 1) ; depuis 4 ans 1504 élèves en moins et 570 élèves en moins prévus à la rentrée 2019 ? Comment va-t-on défendre l'école en Deux-Sèvres. Trop peu a été fait politiquement pour maintenir l'offre scolaire sur les territoires. Ne vaut-il pas mieux être à 3 ou 4 km de l'école pour avoir une offre scolaire digne en milieu rural. On voit les évolutions sur le département, mais il faut que les élus prennent conscience de ces évolutions et révolutionnent leur perception et les contours de leur territoire. Exemple : Saint Jacques de Thouars se retrouve en classe unique (8 niveaux) est un signal pour que les élus travaillent à une restructuration intelligente de leurs écoles. Il faut retravailler l'accueil territorialisée par le RPI. L'IA-DASEN espère un électrochoc pour cette municipalité : classe unique, chargée d'école donc plus de décharge de direction.

Les écoles qui sont en conditionnelle seront réétudiées en juin. Une bienveillance particulière sera accordée pour ces écoles en conditionnelle. L'IA-DASEN annonce qu'il n'y aura pas de fermeture en septembre. Il faut lui faut donc se prévoir une réserve de postes pour juin et septembre.

Maternelles à suivre :

- La Crèche
- Niort Mermoz
- Bressuire Le Guedeau
- Coubertin Niort

Primaires à suivre :

- François
- Aiffres Lucie Aubrac



Vigilance en juin :

- Mazières en Gâtine

Fermetures Abandonnées : Chizé ; La Peyratte ; Fomperron-Chantecorps ; Mougou Thorigné ; Thouars Paul Bert ; Chey – Chenay – Sepvret ; Sainte Néomaye ;

0.33 de décharge de direction accordé à Niort Pierre de Coubertin Elémentaire vu les conditions particulières.



Fermetures	Ouvertures
<i>Maternelle (7+3)</i>	<i>Maternelle (0)</i>
Chauray Saint Exupéry Mauléon MARTIN Niort Prévert Niort Prout Saint Aubin le Cloud Saint-Varent Vouillé Coulonges sur l'Autize (conditionnelle) Moncoutant (conditionnelle) Niort Pasteur (conditionnelle)	
<i>Elémentaire (5+1)</i>	<i>Elémentaire (3+2)</i>
L'Absie Beauvoir sur Niort Frontenay Rohan Rohan Mazières en Gâtine Niort Mermoz Niort Jean Macé (conditionnelle)	Cerizay Pérochon (+2) – dédoublement La Crèche Chavagné Vouillé Niort Prévert
<i>Primaire (12+5)</i>	<i>Primaire (2+6)</i>
Assais les Jumeaux Epannes Fenioux Fressines Le Breuil Bernard La Ferrière en Parthenay Magné Niort Georges Sand Sainte-Eanne Saint Jacques de Thouars Sainte Radegonde Thouars Souvigné Parthenay Gutenberg (conditionnelle) Parthenay Ferry (conditionnelle) Romans (conditionnelle) Saint Aubin du Plain (conditionnelle) Thouars Jaurès Buisson (conditionnelle)	Ouvertures Dédoublement Niort Jean Zay (+2) Niort Zola (+2) Niort Pérochon (+1) Thouars Anatole France (+1) Bressuire Clazay Brûlain
<i>RPId (5) - RPIc (2) - Globalisée (1)</i>	<i>RPI (0)</i>
Boussais - Glénay Clussais La Pommeraie - Mairé l'Evescault Le Bourdet - Prin Deyrançon Missé - Taisé - Maulais Mougou-Thorigné-Saint Blandine Amailloux La Mothe Saint Héray (Conditionnelle) Val en Vignes (Bouillé Saint Paul / Massais)	

ASH :

Unités Externalisée pour le Nord Deux-Sèvres (fermeture conditionnelle) à rouvrir en juin mais à positionner différemment.

Parthenay : fermeture de l'ULIS option D à Jacques Prévert - Pour une ouverture sur la même école de l'ULIS-TSA (trouble autistique) – seuil à 7.

Bressuire : SESSAD-ITEP ouverture – Poste d'enseignant pour suivi des élèves qui resteront dans les écoles.

UPE2A : Philippe de Commynes prise en charge d'enfant 1^{er} degré pour les écoles de proximité. Projet avec le collège avec aussi des moyens second degré.

Remplacement : ouvrir des postes de remplaçants « pompier » = 4 postes.

Décharges de direction : (Bressuire Ferry, Cerizay, Niort Pérochon, Thouars Anatole France, Nueil les Aubiers, Saint Martin de Bernegoue...) maintien de toutes les décharges de direction dérogatoire et attribution de + 0,5 à Niort Aragon.

Nous nous sommes abstenus lors du vote de cette carte scolaire. Le DASEN prononce en effet de nombreuses fermetures mais nous ne sommes qu'à la phase 1 de la carte, le DASEN affinera cette carte lors de la seconde phase en juin. Pour autant, le DASEN a appliqué les mêmes règles pour chacune des écoles et a entendu les remarques que nous avons portées. Nous sommes sensibles au renforcement de décharges de direction pour soutenir les équipes et le travail de direction. Pour autant, nous n'avons pas voté pour cette carte scolaire car les fermetures de classes sont nombreuses, des écoles ont des effectifs encore très élevés et la problématique des petites écoles rurales reste prégnante.

**Rythmes scolaires :**

122 communes à 4j1/2 : 65 % des communes soit 212 écoles soit 71,5 % des écoles.

C'est 21 106 élèves soit 74% des élèves à 4j1/2.

65 communes à 4 jours : soit 35 % ; 7 164 élèves 26% des élèves.

Le 29 mars : CDEN exceptionnel des rythmes et planning des écoles.

Vos représentants en CTSD
Frédérique CHENEBIERAS-FERREIRA
Johann BARANGER.